

11.09.2015 – 10:00 Uhr

En Suisse, le stress et le souci que les travailleurs et travailleuses se font pour leur emploi constituent une charge pour eux

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, a présenté aujourd'hui son «Baromètre Conditions de travail», établi sur la base d'une enquête représentative et dans lequel les travailleurs et travailleuses évaluent leurs conditions de travail. Les critères liés à la charge pour la santé et à l'encouragement de la formation continue affichent notamment des valeurs négatives. Le souci pour l'emploi est, lui aussi, largement répandu.

Le «Baromètre Conditions de travail» de Travail.Suisse constitue une manière humaine d'évaluer les conditions de travail. L'évaluation de ces conditions repose sur la question centrale de savoir si un travail a de l'avenir ou non. Sur la durée, le travail doit ne pas nuire à la santé, maintenir la motivation et offrir une certaine sécurité aux travailleurs. Vingt critères couvrant les trois dimensions centrales que sont la «Santé», la «Motivation» et la «Sécurité» ont servi de base à une enquête représentative menée en Suisse auprès de 1500 actifs. Les résultats obtenus confirment ceux que nous avions déjà révélés notre activité quotidienne et les témoignages des membres de nos fédérations.

Le stress et la charge psychique affichent les valeurs les plus négatives

Les travailleurs et travailleuses attribuent la plus mauvaise note au stress et à la charge psychique du travail. Quarante pour cent d'entre eux se sentent souvent ou très fréquemment stressés par leur travail, et un tiers d'entre eux ressentent le travail comme une charge psychologique. La pression sur les travailleurs et travailleuses a encore nettement augmenté dans le contexte de l'abandon du taux plancher euro - franc suisse. Selon Adrian Wüthrich, président désigné de Travail.Suisse, «la course à la productivité agit comme un coup de cravache et entraîne une surcharge pour les travailleurs et travailleuses, avec des effets négatifs sur leur santé, ainsi qu'un coût élevé pour l'économie nationale dans son ensemble».

La promotion de la santé et l'encouragement de la formation continue sont insuffisants

Il apparaît en outre que les travailleurs et travailleuses sont insatisfaits des mesures prises par leur employeur pour promouvoir la santé. Alors que 14 pour cent déclarent qu'aucune mesure de promotion de la santé n'a été prise, pour 29 autres pour cent, les mesures sont à peine suffisantes, voire totalement insuffisantes. Il en va de même pour l'encouragement - par les employeurs - de la formation continue des travailleurs et travailleuses. Près de la moitié des travailleurs et travailleuses - 46 pour cent - ne reçoivent aucun encouragement pour leur formation continue, ou si peu. Il est clair aux yeux de Jacques-André Maire, conseiller national et vice-président de Travail.Suisse, que «compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et des problèmes rencontrés par les travailleurs et travailleuses d'un certain âge sur le marché du travail, il est essentiel que ces derniers soient soutenus bien davantage par leur employeur en matière de formation continue».

Des soucis prononcés pour son propre emploi

Le «Baromètre Conditions de travail» de Travail.Suisse met nettement en évidence le problème que constituent en Suisse les travailleurs et travailleuses vieillissants. Ceux-ci ont l'impression que leur emploi est davantage menacé - dans les perspectives à court terme - que celui des autres catégories d'âge. Le tableau est encore plus sombre pour les perspectives à moyen terme. Dans le groupe des 46 à 64 ans, 65 pour cent - soit près des deux tiers - ne croient guère à la possibilité de trouver sur le marché suisse du travail un poste comparable pour un salaire comparable, au cas où ils quitteraient leur emploi, de leur plein gré ou contraints et forcés. Il est nécessaire d'adopter de toute urgence une politique de la formation «taillée sur mesure», d'élaborer des conseils en matière de carrière destinés aux travailleurs et travailleuses d'un certain âge, et de corriger la politique d'engagement des entreprises. «Si nous ne réussissons pas à donner suffisamment de sécurité sur le marché aux travailleurs et travailleuses vieillissants, nous aurons un problème politique au niveau européen», souligne Adrian Wüthrich, futur président de Travail.Suisse.

Le Congrès de Travail.Suisse reprend les problèmes soulevés par le Baromètre

Le Congrès de Travail.Suisse aura lieu demain, samedi 12 septembre 2015 à Berne, et aura pour devise «Pour du

travail ayant de l'avenir ». Au programme figurent l'élection du nouveau président, M. Adrian Wüthrich, ainsi que l'adoption par les délégués du document du Congrès. Ce document contient plusieurs exigences directement liées aux résultats du «Baromètre Conditions de travail », soit des points essentiels portant sur des aménagements équitables des horaires de travail, l'encouragement de la formation continue et une attention particulière accordée aux problèmes des travailleurs et travailleuses d'un certain âge.

Le «Baromètre Conditions de travail » de Travail.Suisse brosse un tableau des conditions de travail en Suisse, du point de vue des travailleurs et travailleuses. Il constitue donc également une marche à suivre pour notre activité politique et syndicale. Il est prévu de renouveler le Baromètre à intervalles réguliers afin de pouvoir aussi détecter à l'avenir les changements à apporter au fil du temps.

Contact:

Adrian Wüthrich, président désigné de Travail.Suisse, tél. 079 287 04 93

Jacques-André Maire, conseiller national, vice-président de Travail.Suisse, tél. 078 709 48 50

Gabriel Fischer, responsable de la politique économique et chef de projet «Baromètre Conditions de travail», tél. 076 412 30 53

Les documents sont téléchargeables sur www.travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100777633> abgerufen werden.